



Le 14 juillet 2020

À Monsieur le Préfet de la Région d'Île-de-France

Copie à Monsieur le Directeur de l'OFII

Monsieur le Préfet,

Nous vous remercions de votre courrier du 30 juin dernier qui explicite les mesures prises par l'Etat pour assurer la continuité de l'hébergement d'urgence des personnes les plus fragiles.

Nous saluons cette avancée importante dans la protection des plus vulnérables.

Néanmoins la reprise de l'activité de l'OFPRA signifie la sortie des déboutés du droit d'asile des structures d'hébergement du dispositif national d'accueil (DNA), avec le 115 comme seule solution en ces temps de fermeture des frontières.

Déjà nous relevons que des responsables de structures du DNA demandent à des personnes, à des familles de se préparer à partir dans la plus grande précarité.

Nous constatons également que le retrait des Conditions Matérielles de l'Accueil (CMA) se traduit par des expulsions et que même de nombreuses personnes qui viennent de déposer une demande d'asile ne bénéficient pas d'un hébergement y compris s'ils sont vulnérables.

Ainsi tout le travail fait par vos services en faveur de l'hébergement généraliste va-t-il être contrecarré par un afflux provenant du DNA.

Si des efforts sont faits pour maintenir une offre d'hébergement d'urgence généraliste à la hauteur des besoins et assurer la continuité de cet hébergement, des efforts devraient être également faits pour les structures du DNA, sinon c'est à une nouvelle saturation massive du 115 qu'il faut s'attendre.

Nous exprimons donc le souhait que l'effort en faveur des plus vulnérables soit commun à tous les services de l'Etat et que l'objectif « aucune personne ne doit être remise à la rue sans solution alternative » soit partagé.

Mais peut-être sommes-nous mal informés et l'OFII travaille-t-il avec ce même objectif, ce qui permettrait de ne pas augmenter la pression sur le SIAO.

Dans l'attente de votre réponse nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à notre attachement aux principes de fraternité et de solidarité et d'agréer l'expression de notre respect républicain.

Pour le Réseau AMY, le comité d'animation

Pour répondre à ce courrier : contact@reseau-amy.org



Le Réseau-AMY est l'assemblée locale 78 des Etats Généraux des Migrations.

<http://reseau-amy.org/>

<https://www.facebook.com/reseauAmy>

Associations et Collectifs membres du Réseau AMY

ACO VIS (Action Catholique Ouvrière Vallée Industrielle de la Seine)

ACI 78 (Action Catholique des milieux Indépendants)

ASTI du Mantois

ATD Quart Monde Yvelines

ATTAC 78 Nord

CELY (Croyants en liberté Yvelines)

CAMA (Collectif pour l'Accueil de Migrants à Achères)

Cercle de Silence de Mantes et du Mantois

Cercle de Silence de Versailles

La Cimade (Plaisir et Versailles)

Collectif Voisins Solidaires de Mézy

Collectif de soutien aux réfugiés et sans abri de la confluence

Comité de soutien aux réfugiés des Tilleuls de Triel-sur-Seine

Communauté Emmaüs Dennemont

Forum du Mantois

LDH Yvelines (Ligue des Droits de l'Homme, Fédération des Yvelines)

LDH de Conflans-Andrésey-Chanteloup-Maurecourt

LDH de Mantes la Jolie et du Mantois

LDH de Poissy et environs

LDH de Verneuil et environs

Mouvement de la Paix comité local (Achères, Carrières, Poissy)

RESF 78

Voisins Solidaires de Versailles